



LA **CFDT** PROCHE DE VOUS EN TOUTE CIRCONSTANCE

La situation que nous traversons est grave et sans précédent.

Elle remet en question toutes nos habitudes et nous oblige à prendre des dispositions drastiques et responsables qui participent à la baisse du nombre de contaminations.

**Section CFDT de la
CEIDF : 64/68 rue du
Dessous des Berges
75013 PARIS.**

Vos représentants CFDT ont alerté la direction dès le début de la pandémie et agissent quotidiennement pour que des mesures spécifiques soient prises afin de protéger les salariés de la CEIDF.

La **CFDT** a demandé :

- La **livraison de masques, de gels hydroalcooliques, de gants et de lingettes désinfectantes** en nombre suffisant.
- La **fermeture des agences** sauf réception sur rendez-vous pour les cas urgents qui devront faire l'objet de précisions par la direction et nécessitant la présence du client.
- De limiter à **cinq contacts maximums par jour** et par salarié.
- Le **rapprochement sur une agence de proximité** pour les salariés sans véhicule et dont les transports en commun sont supprimés.
- Un **dispositif particulier** pour les **salariés les plus fragiles**.
- **L'extension du télétravail** au maximum de nos possibilités et en particulier pour les Services Support.
- **L'aménagement du temps de travail avec réduction des amplitudes horaires.**
- La gestion des plannings (congrés, RDV, maladie, etc.).
- Le **maintien des salaires.**
- **Rétablissement d'une pause déjeuner** de 45 minutes agence fermée.

Tél. : 01 70 23 53 65/63

@ : cfdtceidf@orange.fr

**Retrouvez toutes nos
publications sur :
www.cfdtceidf.org
ou sur notre page
LinkedIn.**

Nous **attendons des réponses précises** aux questions que vous êtes nombreux à nous poser.

Dans ce contexte, nous vous invitons à nous interpeller sur la boîte mail de la section afin de nous permettre de vous répondre y compris en situation de télétravail ou de travail distancié :

CFDT.FR

cfdtceidf@orange.fr



Vous trouverez en **pièce jointe l'attestation nécessaire** pour vous déplacer dans les cas prévus par le décret sorti hier.

<https://cfdtceidf.files.wordpress.com/2020/03/attestation.pdf>

Sachez que vous pouvez compter sur la **CFDT** dans ces circonstances graves.

**Section CFDT de la
CEIDF : 64/68 rue du
Dessous des Berges
75013 PARIS.**

**C'est ensemble et solidairement que
nous gagnerons cette bataille !**

Tél. : 01 70 23 53 65/63

@ : cfdtceidf@orange.fr

**Retrouvez toutes nos
publications sur :
www.cfdtceidf.org
ou sur notre page
Linkedin.**

CFDT.FR



@: cfdtceidf@orange.fr
Web: cfdtceidf.com
Tél: 01 70 23 53 63